



Conseil Général de Ropraz  
P a. Nicolas Chronakis  
Rte de la Chapelle 17  
1088 Ropraz  
Tél. 079 630 87 36

Ropraz, le 6 décembre 2021

## EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2021

Présidence : M. Nicolas CHRONAKIS

- Vu le préavis municipal n° 13/2021 concernant la fixation du plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026,
- Ouï le rapports de la commission des finances du 8 novembre 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

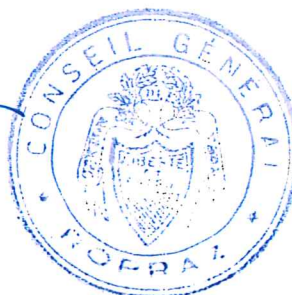
### le Conseil Général de Ropraz décide

D'accepter le préavis municipal n° 13/2021 concernant la fixation du plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026,, tel que présenté,

À 21 oui et 5 abstentions.

Le Président :

  
Nicolas CHRONAKIS



La Secrétaire :

  
Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz  
P a. Nicolas Chronakis  
Rte de la Chapelle 17  
1088 Ropraz  
Tél. 079 630 87 36

Ropraz, le 6 décembre 2021

## EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2021

Présidence : M. Nicolas CHRONAKIS

- Vu le préavis municipal n° 12/2021 concernant le Budget 2022 de la commune de Ropraz,
- Ouï le rapports de la commission des finances du 8 novembre 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

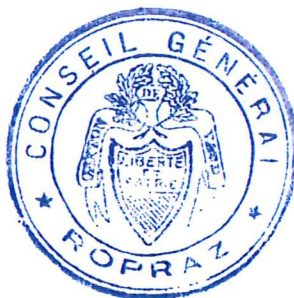
### le Conseil Général de Ropraz décide

D'accepter le préavis municipal n° 12/2021 concernant le Budget 2022 de la commune de Ropraz, tel que présenté,

À 25 oui et 1 abstention.

Le Président :

Nicolas CHRONAKIS



La Secrétaire :

Diane BAUD



Conseil Général de Ropraz  
P a. Nicolas Chronakis  
Rte de la Chapelle 17  
1088 Ropraz  
Tél. 079 630 87 36

Ropraz, le 6 décembre 2021

## EXTRAIT

du Procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 décembre 2021

Présidence : M. Nicolas CHRONAKIS

- Vu le préavis municipal n° 11/2021 concernant la révision des indemnités des membres du conseil et des membres du bureau,
- Ouï le rapports de la commission de gestion du 8 novembre 2021,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

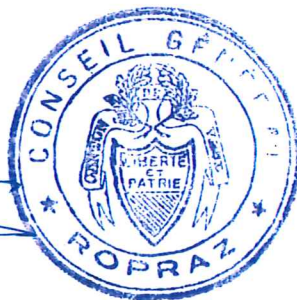
### le Conseil Général de Ropraz décide

D'accepter le préavis municipal n° 11/2021 concernant la révision des indemnités des membres du conseil et des membres du bureau, tel que présenté,

À l'unanimité.

Le Président :

  
Nicolas CHRONAKIS



La Secrétaire :

  
Diane BAUD